

Développement durable

Centrales villageoises : une idée lumineuse



► Le conseil de gestion des centrales de la Lance a du chien pour développer le photovoltaïque !

P. 44



REVALORISEZ LES DECHETS
POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

04 75 01 53 45

Plus d'informations sur
www.AUDIGIER-RECYCLAGE.com



Vite lu

Faites des économies d'énergie !

La rénovation énergétique des logements est un enjeu fondamental pour préserver le climat et aller vers une réelle indépendance énergétique du pays. Vaut-il mieux rénover son logement en une seule fois ou en plusieurs étapes ? Faire appel à plusieurs entreprises différentes ou à une seule entreprise ou un groupement qui va tout prendre en charge ? Qui peut accompagner et quelles aides financières sont disponibles ? Et suffit-il d'isoler son logement pour faire des économies ? Quel est le poids des usages quotidiens dans la facture énergétique ? Autant de questions que l'Adil 26 et Polenergie 07 peuvent répondre, ces deux structures peuvent également étudier si vous êtes éligible à des aides.

Consultez-les : Adil Information Energie à Valence, 04 75 79 04 13 ; Polenergie à Aubenas, 04 75 35 87 34.

Pour ces camions qui roulent au gaz naturel

Le 19 février dernier, Primagaz et Avia ont mis en service une nouvelle station GNV (gaz naturel pour véhicule : gaz naturel comprimé et le liquéfié) sur la rocade de Montélimar. Ils en prévoient 18 autres sur les principaux axes routiers français. Les professionnels du transport routier peuvent désormais faire le plein sur la station Avia, av. du Meyrol, près de la nationale 7.

Photovoltaïque : on s'y met ou pas ?

Dans le cadre de sa labellisation Territoire à énergie positive, la communauté de communes Bassin d'Aubenas a mené une étude sur les potentialités des toitures des bâtiments d'activités, entreprises, administrations, collèges, à recevoir des installations photovoltaïques (300). En novembre dernier, les conclusions ont été données aux propriétaires et entrepreneurs, la balle est maintenant dans leur camp. Une trentaine de toitures se sont révélées vraiment favorables et 16 ombrières pourraient être installées.

Qu'est-ce que le label Eglise verte ?

Lancé en France en septembre 2017, par la Conférence des évêques de France, la Fédération protestante de France, l'Assemblée des évêques orthodoxes de France et le Conseil d'Eglises chrétiennes de France, le label Eglise verte est destiné à sensibiliser et mobiliser les paroisses, communautés et institutions chrétiennes face au changement climatique et aux défis environnementaux. La paroisse Notre-Dame-du-Rhône (Montélimar et environs) s'est engagée dans cette démarche, sous la responsabilité du père Eric Lorinet. Un groupe de réflexions et d'actions s'est créé. Parmi les prochaines étapes, le dimanche 10 juin sous le signe des modes dédéplacements pour promouvoir le dimanche 7 octobre les produits locaux et bio, et participer à l'automne au nettoyage d'une zone.



Graphot

Avec Graphot,
IMPRIMEUR ÉCO-RESPONSABLE

Allez plus loin dans votre démarche
environnementale !

Nos certifications :



PROJET EN COURS Centrales villageoises de la Lance

Une idée lumineuse

Que sont les Centrales villageoises ?

Ce sont des entreprises citoyennes dont le but est de développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant les acteurs locaux : citoyens, collectivités, associations et entreprises.

Les projets qui sont développés respectent le paysage et le patrimoine. Ils génèrent des retombées économiques locales.

5 communes, 154 associés

La SAS Centrales Villageoises de la Lance s'est créée en juin 2017. Son siège social est en mairie de Montjoux et son président, Christian Delebarre, est bénévole comme les 9 autres membres du conseil de gestion.

Bien qu'il s'agisse d'une Société par Action Simplifiée, les 154 actionnaires ont choisi un mode de gouvernance coopératif, où une personne possède une voix indépendamment de son nombre d'actions.

Le capital est actuellement de 77 000 €, détenu principalement par les habitants, mais aussi par quelques entreprises locales, communes, et la communauté de communes Dieulefit Bourdeaux, territoire où se déploieront les toitures photovoltaïques.

Le projet des centrales villageoises de la Lance est né en juin 2017 de la volonté de quelques habitants de Montjoux de participer au développement local des énergies renouvelables. La sensibilisation des citoyens à la maîtrise de l'énergie et la lutte contre le dérèglement climatique sont les objectifs du projet.

Depuis cette date, 5 des 21 communes de la CCDB ont adhéré, et 154 associés pour 77 000 euros. Dix toitures

sont déjà retenues il en faudrait une quinzaine pour démarrer.

En France, les premières centrales datent de 2013, et déjà 20 sont en production.

Ces initiatives sont soutenues par la Région Auvergne Rhône-Alpes. Une Association Nationale de Centrales Villageoises vient d'être créée.

Alors, c'est bien ?

Devenir actionnaire de la société Centrales Villageoises de la Lance est-il une bonne idée ?

Mon toit est-il intéressant à louer pour produire de l'électricité ?

Voilà 2 questions auxquelles nous allons essayer de répondre.

Si vous êtes préoccupé par la transition énergétique et sensibilisé à toute action collective et citoyenne locale alors, comme le colibri, vous pouvez faire votre part. Vous pouvez soutenir le projet en devenant actionnaire (à partir de 100 euros) ou louer votre toit à la SAS (une surface minimum est nécessaire) 2 euros du m² par an. Les deux sont possibles simultanément.

La SAS prend tout en charge, de l'étude de faisabilité à la mise en service des toitures photovoltaïques (installation, raccordement, conformité, entretien, assurances). Les propriétaires des toitures sont liés à la SAS par un bail notarié et perçoivent le prix de la location chaque année. Le tarif de l'électricité est garanti pour 20 ans par l'état (durée du bail) et la production sera vendue à Enercoop, fournisseur d'énergie renouvelable.

Cherche toitures porteuses !

La SAS recherche de nouveaux sociétaires ainsi que



Le conseil de gestion de la SAS vous invite à rejoindre l'aventure.

des toitures porteuses d'au moins 200 m². Mise en service prévu à l'automne 2018.

Chaque personne physique ou morale peut devenir sociétaire en achetant une ou plusieurs parts à 100

euros l'unité.

L'objectif est de récolter 100 000 euros et de réaliser au moins 15 centrales photovoltaïques pour produire 400 MWh/an, la consommation de 200 foyers hors chauffage.

Nicol

Contact :
lance@centralesvillageoises.fr
<https://www.centralesvillageoises.fr>
delalance.fr

VALLÉES DE L'OUVÈZE ET DU TOULOURENC

La production peut commencer

Une autre SAS existe en Drôme du côté des Baronnies. Elle compte une soixantaine d'actionnaires sur un territoire regroupant une trentaine de communes sur les vallées de l'Ouvèze et du Toulourenc.

Elle a pu financer l'installation de panneaux solaires sur les toits de la salle des fêtes et des écoles primaires et maternelles à Buis ainsi que sur ceux de particuliers à Buisles-Baronnies, St-Auban-sur-l'Ouvèze, Montbrun-les-Bains... et elle recherche de nouveaux toits ou de nouveaux actionnaires.



Lors de l'inauguration il y a un mois et demi, la sénatrice Marie Monier actionne les installations à la salle des fêtes de La Palud.